

[Règlement de police pour les lycées - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb051_f0132

SourceBoite_051-3-chem | 7. Surveillance

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

(16)

Le vendredi et le samedi saint ;
Les lundis de Pâques et de la Pentecôte ;
Le 2 décembre, anniversaire du couronnement.

73. Les quinze heures seront distribuées ainsi qu'il suit : les jeudis, cinq heures d'étude ; une heure et demie d'exercice militaire ; le reste du temps, récréation.

Les dimanches et jours de fêtes, trois heures d'étude ; offices, exercices de piété, instructions ; le reste du temps, récréation.

74. On se conformera pour l'enseignement et les exercices de religion, autant qu'il sera possible, aux usages suivis dans les anciens collèges de l'Université. Une instruction particulière sera envoyée, à cet effet, par le Grand-Maître, aux recteurs des académies.

75. Le proviseur enverra les élèves en promenade les jours de congé et les jours de fête ; toutes les fois que le temps le permettra, et désignera les lieux où ces promenades se dirigeront.

Sont exceptés les quatre jours de fêtes solennelles de l'année, et les deux derniers jours de la semaine sainte, pendant lesquels aucune sortie ne sera permise.

§ V.

Des Examens et des Prix.

76. A la demi-année classique, quelques jours avant le 17 mars, le proviseur, assisté du censeur, s'adjoindra tels examinateurs qu'il jugera à propos, fera l'examen des élèves, et décernera des prix dans chaque classe.

77. Vers la fin de l'année classique, avant la distri-



